

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 81 (1984)
Heft: 1-2

Nachruf: Nécrologie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nécrologie

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE LA GRUYÈRE

† M. Léon THORIN
retraité GFM, ancien syndic
VILLARS-SOUS-MONT



Samedi 7 janvier, après un an et demi d'une maladie jalonnée de périodes d'hospitalisation et d'interventions chirurgicales, M. Léon Thorin s'est éteint à l'Hôpital cantonal. Il était dans sa 78^e année. Lucide jusqu'au dernier instant, il a donné aux siens, qui l'entourèrent de constante reconnaissance, un ultime exemple de courage. Sa vie tout entière, en effet, aura été un témoignage de vaillance face à l'adversité.

M. Thorin était membre d'honneur de la Société d'apiculture de la Gruyère et de la société de chant «La Benjamine».

Ses abeilles, son verger, son jardin occupèrent sa retraite extraordinairement active. Mais le meilleur fut encore accordé à la famille dont le cercle s'était agrandi par la venue de huit petits-enfants et deux arrière-petits-enfants. A tous, M. Thorin continua d'ouvrir son cœur même quand fut venu le temps des souffrances. Son épouse qui aura 80 ans le 14 février prochain et son fils résidant à Villars-sous-Mont lui furent d'un constant réconfort. Mais c'est toute une famille unie qui continuera de cultiver l'exemple reçu, tissé de droiture et de persévérance. Que les personnes dans la peine trouvent ici l'expression de notre sympathie. Nous leur présentons nos condoléances.

Le comité

† Jean-Pierre MAGNE
ouvrier à URSY

Mercredi 28 décembre 1983, une foule de parents et amis ont conduit à sa dernière demeure M. Jean-Pierre Magne, décédé accidentellement le jour de Noël à l'âge de 20 ans.

Apiculteur et membre de notre société depuis quelques années déjà, Jean-Pierre possédait un magnifique pavillon habitant une quinzaine de colonies. C'était un jeune homme qui aimait et observait beaucoup la nature, c'est pourquoi, il soignait ses protégées avec un grand amour car il savait le rôle qu'elles remplissaient. Pour notre section, ce fut un apiculteur apprécié et toujours joyeux que l'on rencontrait régulièrement lors de nos conférences.

Nous ne pouvons oublier le temps passé dans son rucher écoutant ses expériences de jeune apiculteur, puis c'était toujours dans la cuisine familiale, en compagnie de ses parents que continuait la causerie apicole.

A vous parents, nous adressons aujourd'hui, notre reconnaissance. Comme le laboureur sème le bon grain autour de lui, Jean-Pierre, par son enthousiasme et sa jovialité rendait son entourage toujours joyeux, ainsi la jeunesse de la paroisse d'Ursy gardera de lui le souvenir d'un jeune homme exemplaire.

Depuis plusieurs années, il était employé à la scierie Périsset à Ursy. Par son travail bien accompli, par sa servabilité et toujours sa bonne humeur, il jouissait de toute la confiance de ses employeurs. Jean-Pierre, tu nous as quitté, nous ne pouvons mieux rappeler ta mémoire qu'en disant que tu étais un jeune sincère et ton souvenir demeure dans nos cœurs.

Que ta famille si durement éprouvée, particulièrement tes parents, ton frère et ta fiancée, trouvent ici, l'expression de nos condoléances émues. *Le secrétaire*

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE LA CHAUX-DE-FONDS ET ENVIRONS

† Emile TISSOT

Lundi 12 décembre 1983, Emile Tissot s'est éteint paisiblement dans sa 88^e année après quelques jours d'hospitalisation. La nouvelle de son décès a surpris et peiné tous ses amis et nombreux furent les apiculteurs qui ont tenu à lui rendre un dernier hommage.

Emile Tissot a passé sa vie professionnelle à l'usine à gaz de La Chaux-de-Fonds. Il avait eu la douleur de voir son épouse diminuée physiquement et privée de la parole des suites d'une affection cérébrale. Pendant 30 ans, en époux attentionné, il entoura sa compagne,



qu'il eu la douleur de perdre il y a quelques années.

«Titi» était un fidèle de toute les manifestations organisées par «sa» société.

Affilié à la Romande depuis 1936, membre fondateur de la Société d'apiculture de La Chaux-de-Fonds, il a siégé au comité pendant plus de 20 ans et ce n'est qu'à la dernière assemblée générale qu'il avait demandé à être remplacé.

Lors de cette même assemblée d'ailleurs, la larme à l'œil, il avait reçu le diplôme de membre d'honneur de la société sous les applaudissements de tous les membres présents.

Nous ne le verrons plus sur son vélomoteur (sa «décapotable» comme il l'appelait) se rendre à son rucher des Bulles qu'il exploitait depuis une quarantaine d'années.

Nous ne respirerons plus l'odeur du cigare sur lequel il tirait avec application pendant nos réunions.

Nous n'entendrons plus ses remarques faites d'un ton définitif alors qu'après avoir écouté attentivement une discussion, un exposé, il donnait son avis, net, sans appel.

A sa famille, sa sœur, ses nièces, nous réitérons notre profonde sympathie.

G. D.